



BTS

MAINTENANCE DES MATÉRIELS DE CONSTRUCTION ET DE MANUTENTION

Durée de la formation : 2 ans

ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

Le titulaire de ce BTS est un mécanicien capable de diagnostiquer une panne sur un engin de chantier, de conseiller l'utilisateur et de veiller à l'application de toutes les réglementations et consignes de sécurité.

Le technicien supérieur d'un service après-vente est l'interlocuteur du responsable du service ou du chef d'entreprise. En relation directe avec la clientèle, le personnel et les fournisseurs, il doit maîtriser l'anglais.

Sa connaissance des contraintes du terrain et des engins lui permet d'apprécier l'adéquation d'un engin à un chantier. Formé à l'expertise et au conseil, son rôle consiste à proposer des solutions et à rendre le matériel le plus performant possible.

Par ailleurs, il doit acquérir une culture juridique et réglementaire pour traiter les litiges pouvant survenir avec la clientèle.

RYTHME DE L'ALTERNANCE

- 20 semaines de 35 h au CFA
- 32 semaines de 35 h en entreprise

RECRUTEMENT

Le champ de recrutement est large en raison de la diversité des technologies employées sur les engins de travaux publics et de manutention.

Être titulaire d'un :

- Bac technologique ou scientifique ;
- Bac Pro Maintenance des matériels, ou du niveau sous réserve d'un positionnement

UNITÉ DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE (UFA) PROPOSANT CETTE FORMATION

Lycée Charlie Chaplin
373, Avenue Jean Jaurès
69152 Décines Cedex
Tél. : 04 72 05 63 90
<http://www.lyceecharliechaplin.com>



PLUS D'INFOS
<http://cfa.ac-lyon.fr/site>



CONTENU DE LA FORMATION

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

- Français
- Mathématiques
- Sciences physiques
- Langue vivante

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

- Domaine économique et social : économie, droit, techniques quantitatives de gestion, techniques de communication
- Domaine technique : génie civil et matériaux de travaux publics, modélisation et étude prédictive des systèmes mécaniques, maintenance des matériels de travaux publics

DÉBOUCHÉS

À un poste d'encadrement, il prend en charge l'organisation et la gestion d'un service, la planification des activités et la répartition des tâches au sein de l'équipe. Il peut aussi être amené à concevoir le plan de formation du personnel, voire à assurer lui-même la formation de ses collaborateurs.

Les principaux secteurs susceptibles de l'accueillir sont :

- Les constructeurs de matériels de TP et de manutention ;
- Les distributeurs et loueurs de matériels ;
- Les entreprises de TP de génie civil et industrielles possédant un parc machines important.

POURSUITE D'ETUDES

- Licence professionnelle (spécialités techniques ou technologies avancées de maintenance) ;
- CPGE Classe préparatoire technologie industrielle post-bac+2 pour intégrer une école d'ingénieurs ;
- Il est également possible de préparer le diplôme d'expert en automobile en bénéficiant de dispenses de certaines unités de formation.